



AESH:toutes les raisons de poursuivre et amplifier la mobilisation le 19 octobre !

Les mobilisations des AESH, ainsi que les interventions des organisations syndicales, ont contraint le ministère à ouvrir les discussions sur les salaires des AESH et à concéder une avancée en instaurant une grille de rémunération à avancement automatique. C'est un élément qui doit permettre de supprimer les inégalités de traitement selon les académies. Cette grille, ne répond pas aux revendications immédiates d'une réelle revalorisation salariale, de création d'un corps de fonctionnaires et d'amélioration des conditions de travail, **notamment avec l'abandon des PIAL, le recours généralisé aux notifications mutualisées**. Ces revendications restent pleinement d'actualité.

Les indices de la nouvelle grille et le rythme d'avancement ne permettront pas de résorber la faiblesse des salaires des AESH. Le choix de l'indice majoré plancher 335, quasiment au niveau du SMIC, est en deçà des annonces de la ministre de la transformation et de la Fonction publiques qui cite l'indice 337 a minima pour les fonctionnaires de catégorie C

La progression de 10 points d'indice tous les trois ans est largement insuffisante et sera rattrapée par l'inflation. C'est inacceptable.

Si l'action syndicale a permis que toutes les années d'AESH ou d'AED-AVS soient prises en compte lors du classement dans la nouvelle grille, ce n'est pas le cas des années sous contrat aidé (CUI CAE – PEC).

Les discussions sur le temps de travail des AESH ont été ré-ouvertes en septembre. Les premières pistes avancées par le ministère pour faciliter l'accès à des emplois à temps complet ne sont toujours pas acceptables. La multiplication des contrats auprès de plusieurs employeurs, en dehors du temps scolaire ne répond aucunement aux attentes des AESH ni aux missions pour lesquelles ils.elles se sont engagé.e.s. Ce projet est contraire à l'exigence de pleine reconnaissance du métier d'AESH dans les écoles et établissements scolaires.

La généralisation des PIAL à cette rentrée scolaire est un pas de plus dans la mutualisation des moyens. Les PIAL dégradent les conditions de travail des AESH, et aggravent la précarité des personnels en leur imposant de suivre davantage d'élèves et d'intervenir sur plusieurs écoles, collèges et lycées.

Mardi 19 octobre dans le 31

CONTRE LA PRECARITE, LES PIAL TOU-TES EN GREVE
Le matin initiatives devant les écoles et établissements.

- **10h : Assemblée Générale bourse du travail (salle 103).**
- **12h00 : Manifestation jusqu'au Square Charles De Gaulle (prises de parole, distribution Flyers, actions de visibilité).**
- **15h : Audience AESH au rectorat avec rassemblement.**

**UN SYSTEME PERDANT POUR TOUS : AESH, ELEVES, ENSEIGNANT-E-S
ET LA REUSSITE DU SERVICE PUBLIC D'EDUCATION !**

Nos organisations syndicales ont alerté l'administration de la situation alarmante des AESH à tous les échelons. L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout et se traduisent par des mobilisations très suivies dans les départements, en particulier depuis la mise en œuvre des PIAL.

Pour nos organisations, il y a urgence à :

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute la carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B.
- leur garantir la possibilité de contrats à temps complet pour vivre dignement de leur travail.
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens.
- créer un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH.
- donner accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions d'inclusion.
- recruter les AESH qui font encore défaut, pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins.

Cette mobilisation doit se poursuivre avec tous les personnels dans les académies et les départements pour obtenir la satisfaction des revendications. Les organisations FSU, FNEC-FP-FO, CGT Éduc'action, SNALC, SUD éducation, SNCL-FAEN appellent, avec le soutien de la FCPE31, les personnels à mener le débat avec l'ensemble de la communauté éducative, pour construire un rapport de force. Elles appellent à faire du **mardi 19 octobre** une grande journée de grève et de mobilisation nationale. Elles soutiennent toutes les initiatives pour développer la mobilisation dans l'action commune la plus large, sur la base de ces revendications.

L'intersyndicale nationale appelle à la tenue d'intersyndicales locales pour préparer et réussir la grève du

Mardi 19 octobre.

LE MARDI 19 OCTOBRE, SOYONS NOMBREUSES ET NOMBREUX EN GREVE, DANS LES MANIFESTATIONS ET LES RASSEMBLEMENTS ET EN ASSEMBLEES GENERALES POUR CONSTRUIRE LES SUITES DE LA MOBILISATION !

Pour un vrai statut, pour l'abandon des PIAL, toutes et tous devant les DSDEN, les rectorats et le ministère, en grève !

La satisfaction des revendications des AESH serait un point d'appui pour tous les personnels !

Mardi 19 octobre dans le 31

CONTRE LA PRECARITE, LES PIAL TOU-TES EN GREVE

Le matin initiatives devant les écoles et établissements.

- **10h : Assemblée Générale bourse du travail (salle 103).**
- **12h00 : Manifestation jusqu'au Square Charles De Gaulle (prises de parole, distribution Flyers, actions de visibilité).**
- **15h : Audience AESH au rectorat avec rassemblement.**